

**Monsieur Seymour MORSY  
Kawéni  
BP 676  
97600 Mamoudzou  
MAYOTTE**

Paris, le 06 novembre 2015

Monsieur le Préfet,

Le nouveau drame qui vient de se vivre aux abords des côtes mahoraises avec un bilan tragique de huit morts dont deux nourrissons, démontre une nouvelle fois, la situation extrêmement préoccupante pour ne pas dire d'urgence, de ce département au regard des questions de l'immigration clandestine et de l'asile politique comorienne, malgache ou africaine en général.

Face à l'atrocité de la situation, je souhaiterais savoir quelles sont les mesures d'urgence qui ont été prises sur ces questions prioritaires à Mayotte et particulièrement s'agissant de la protection des mineurs, en terme de surveillance en mer comme d'accueil. Je sais que le ministère de la santé a été alerté au sujet de l'afflux d'exilés sanitaires, l'hôpital de Mamoudzou étant saturé et les personnels à bout de souffle, mais aucune information n'a été communiquée publiquement s'agissant des mesures prises par l'Etat pour faire face à cette crise sanitaire et humaine qui s'aggrave chaque jour.

Profondément inquiet pour ces populations migrantes comme pour les mahorais et mahoraises qui ont choisi en 2011 d'être un département français, je vous remercie par avance des réponses que vous voudrez bien m'apporter s'agissant des mesures d'urgence qui doivent être mises en œuvre aujourd'hui.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs

*Bien cordialement*



**Alain JUPPÉ**